P A R R A I N E R U N E N F A N T C ' E S T L U I P E R M E T T R E D E V I V R E S A V I E D ' E N F A N T !

Changer la vie d'un enfant

Partage la Vie

association Partage la Vie
reconnue d'utilité publique depuis 2006

Parrainer, c'est bien plus qu'un simple don …

c'est aider un enfant à sortir de la misère en lui offrant un avenir meilleur

Parrainer un enfant, c'est lui permettre de vivre sa vie d'enfant.

Parrainer, c'est soutenir un projet important dès **1.- franc par jour*** seulement. Votre soutien est utile et précieux.

Parrainer, c'est faire d'un enfant un acteur à part entière de son développement, c'est former les responsables de demain et lui assurer un avenir durable.

Parrainer, c'est offrir à un enfant le soutien indispensable pour suivre sa scolarité dans un cadre propice à son développement et son épanouissement personnel.

Parrainer, c'est offrir à un enfant de la nourriture, de l'eau potable, des soins de santé et dentaires, selon les besoins.

Parrainer, c'est financer un projet équitable et durable, tout en réduisant les charges administratives en consacrant tous les moyens financiers aux enfants.

Grâce au benefice du commerce équitable qui couvre nos frais administratifs, 100% de vos dons sont directement affectés aux projets.

coordonnées postales

Association Partage la Vie 1009 Pully

www.partagelavie.org

info@partagelavie.org

CCP & IBAN

17-301012-5

CH16 0900 0000 1730 1012 5

* Oui, je veux parrainer !

35.- par mois, sans engagement sur la durée, résiliation possible à tout moment.

Une opportunité pour des enfants à risque.

Les enfants que nous aidons proviennent de familles pauvres. Le travail est malheureusement une réalité de chaque jour pour environ 45% des enfants du Cambodge. Des corvées dangereuses attendent les enfants des familles les plus pauvres. Certaines de ces familles n'ont pas d'autre choix que d'envoyer leurs enfants ramasser les déchets dans la rue ou sur les décharges, voir de les expédier à l'étranger pour y travailler et rapporter quelques dollars à la famille.

association Partage la Vie
reconnue d'utilité publique depuis 2006

OUI, je veux devenir parrain avec Partage la Vie / parrainage collectif

Je m'inscris à un parrainage pour un montant de 35.- par mois*

Je désire effectuer mes versements :

[ ] 35.- mensuellement

[ ] 105.- trimestriellement

[ ] 210.- semestriellement

[ ] 420.- annuellement

Je désire recevoir des informations spécifiques sur le/s projet/s suivant/s

[ ] Centre Roubroum

[ ] Mothers of Cambodia

[ ] Centre de Sisophon

[ ] Puits, filtres et moustiquaires

[ ] Atelier de soie

[ ] Social Business

Mes coordonnées

Nom & prénom / société

Adresse, NPA et localité

Courriel

Date de naissance

Mes versements

[ ] merci de me faire parvenir des bulletins de versement

[ ] je désire effectuer un ordre permanent, simple et efficace

[ ] e-bankin, je fais le nécessaire directement auprès de ma banque / PostFinance

Veuillez débiter *

[ ] mon compte PostFinance no

[ ] mon compte bancaire (IBAN 20 chiffres)

Nom de ma banque

NPA & lieu de ma banque

*si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour mon organisme financier aucune obligation de débit. Lors de chaque transaction, un avis de débit me sera adressé. Le montant prélevé me sera remboursé si je le conteste par écrit auprès de mon organisme financier dans les 30 jours après réception de l'avis. En cas d'annulation de cette autorisation, mon organisme financier a le droit d'en informer le bénéficiaire. Prière de corriger l'adresse si nécessaire. Reconnue d'utilité publique, vos dons versés à l'association PLV donnent droit à des déductions fiscales. Vous recevrez chaque début d'année une attestation à joindre à votre déclaration d'impôts. *sans engagement sur la durée et résiliation possible à tout moment.

Lieu, date et signature

Merci de retourner ce formulaire à : Association Partage la Vie – Parrainage – 1009 Pully

Laisser vide pour d'éventuelles corrections de votre organisme financier / IBAN